



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



12022743

Dépôt au Greffe du Tribunal
de commerce de Neuchâtel

le 13 JAN. 2012
jour de sa réception.

~~Greffier~~ ~~Le Greffier~~

N° d'entreprise : 0428643988

Dénomination

(en entier) : **PEPINIERES MAITREJEAN**

Forme juridique : SA

Siège : rue des Pépinières 4 - 6860 EBLY (LEGLISE)

Objet de l'acte : Assemblée générale extraordinaire du 01/12/2011

En date du 01 décembre, de l'année deux mille onze, s'est réunie l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de la SA PEPINIERES MAITREJEAN

Dont le siège social est sis à 6860 EBLY, rue des Pépinières n° 4.

Sont présents : Monsieur Romain MAITREJEAN, Madame Agnès KAISER et Monsieur Dominique LAMBERT.

La séance est ouverte à 19 heures.

Monsieur Romain MAITREJEAN est désigné pour assurer la présidence de l'Assemblée. Il désigne Madame Agnès KAISER comme secrétaire.

Le capital est correctement représenté. En suivi de quoi, le Président déclare la présente assemblée comme étant régulièrement constituée et pouvant valablement délibérer sur son ordre du jour, à savoir :

L'assemblée confirme à l'unanimité la validité de toutes les décisions prises jusqu'au 30 novembre 2011 inclus, par les administrateurs et l'administrateur-délégué.

Il est décidé, à l'unanimité, de nommer Madame Agnès KAISER, Monsieur Dominique LAMBERT et Monsieur Romain MAITREJEAN aux postes d'administrateurs, à dater du 01 décembre 2011 au sein de la Sa Pépinières Maitrejean, pour une durée de six ans.

Il est décidé, à l'unanimité, de nommer Monsieur Romain MAITREJEAN au poste d'administrateur-délégué, à dater du 01 décembre 2011 au sein de la Sa Pépinières Maitrejean, pour une durée de six ans.

Ces mandats seront exercés à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se lève à 19 heures 40.

Fait à Eby, le 01 décembre 2011.

Certifié exact et sincère.

Kaiser Agnès, administrateur,
Lambert Dominique, administrateur,
Maitrejean Romain, administrateur.

Déposé en même temps : pv age 01/12/2011.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature